

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2008

ARCHIVES - (n° 566)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 17

présenté par
M. Calvet, rapporteur
au nom de la commission des lois

AVANT L'ARTICLE 18 A

Dans l'intitulé du titre II, supprimer les mots :

« et transitoires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.